

# Pour une école qui s'adapte à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5<sup>e</sup> année du secondaire

Maryse Lassonde, présidente  
Catherine Lebossé, coordonnatrice de la Commission de l'enseignement secondaire  
**Conseil supérieur de l'éducation**

*44<sup>e</sup> congrès de l'Institut des troubles d'apprentissage*  
« Réussir dans un monde de différences »

Montréal, 27 mars 2019

depuis  
1964

Conseil supérieur  
de l'éducation  
**Québec**

## Préambule

### Présentation du Conseil supérieur de l'éducation

Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) est un organisme public créé en 1964, en même temps que le ministère de l'Éducation, par une loi spécifique **qui confirme son autonomie** et qui établit son rôle et sa mission.

#### Son rôle et son mandat:

- Collaborer avec le ministre de l'Éducation et le conseiller sur toute question relative à l'éducation.
- À cette fin, le CSE doit, au moins à tous les deux ans, leur faire rapport sur l'état et les besoins de l'éducation. Ce rapport est déposé à l'Assemblée nationale.
- Le CSE produit également des avis issus des travaux de chacune de ses commissions.

Conseil supérieur  
de l'éducation  
**Québec**

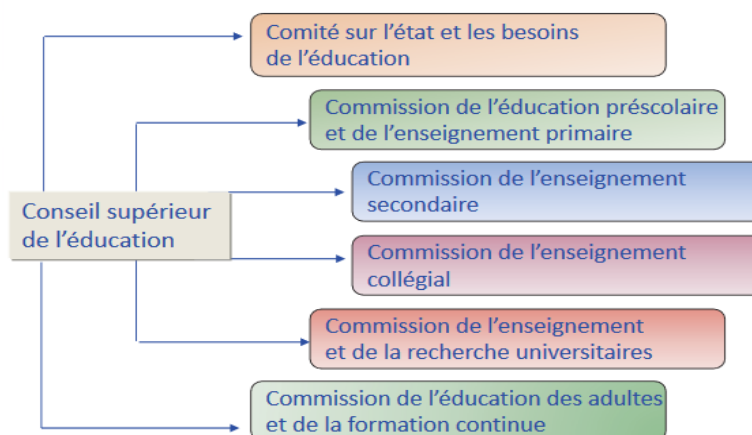
## Les champs d'intervention du Conseil

Le mandat du Conseil porte sur toute question relative à l'éducation, ce qui comprend principalement:

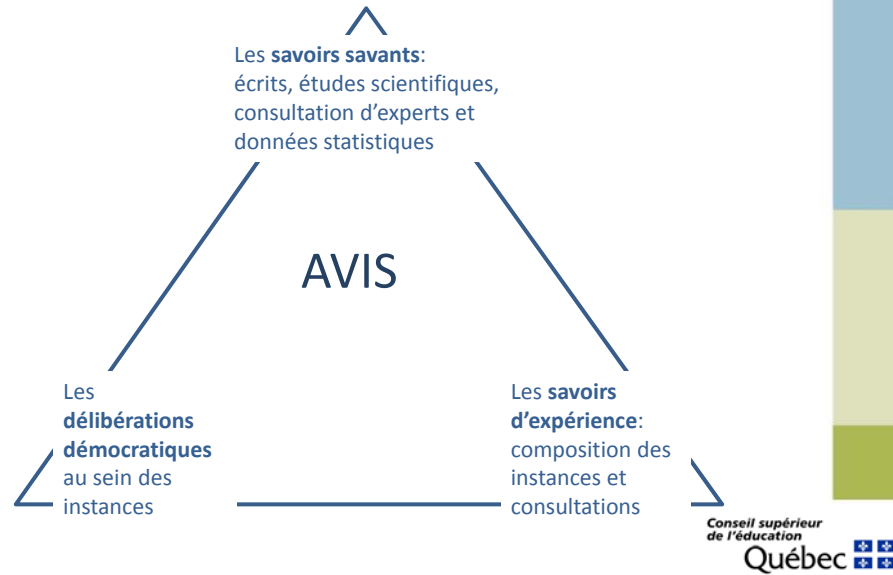
- l'éducation à tous les ordres et secteurs d'enseignement, du préscolaire à l'université;
- l'éducation des jeunes, des adultes, tant en formation initiale qu'en formation continue, l'éducation tout au long de la vie;
- L'éducation dans les établissements d'enseignement publics et privés et autres lieux;
- la recherche à l'enseignement supérieur.

**Le Conseil doit également donner son avis au ministre** sur tout projet de règlement que celui-ci est tenu de lui soumettre.

## La composition



## Les trois piliers sur lesquels reposent les avis du CSE



## Les travaux en cours

### Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation

- Réflexion sur le numérique en éducation à tous les ordres d'enseignement

### Éducation préscolaire et enseignement primaire

- Le bien-être de l'enfant à l'école primaire

### Enseignement secondaire

- Les conditions d'exercice de la profession enseignante au secondaire

### Enseignement collégial

- Les nouveaux besoins de formation des étudiants

### Enseignement et recherche universitaires

- Les finalités des études universitaires

### Éducation des adultes et formation continue

- La contribution de l'éducation des adultes et de la formation continue à l'inclusion des personnes réfugiées et immigrantes

## Plan

- Mise en contexte
- État de situation
- Des milieux scolaires qui se sont mis en mouvement et ont modifié leurs pratiques
- Vers une éducation inclusive pour tous
- Conclusion

## Mise en contexte

### Un système scolaire performant, mais...

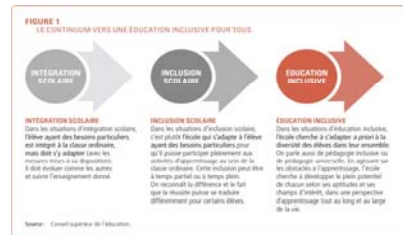
Les progrès réalisés placent aujourd'hui le Québec parmi les sociétés les plus avancées sur le plan de la performance du système d'éducation.

Un objectif reste inachevé: conduire tous les élèves vers la réussite en permettant à chacun de développer son plein potentiel.

# État de situation

## la diversité des élèves : réalités et limites

- Une diversité aux mille visages
- Un système scolaire sous pression
- Vers une éducation inclusive



**FIGURE 1**  
LE CONTINUUM VERS UNE ÉDUCATION INCLUSIVE POUR TOUS



**INTÉGRATION SCOLAIRE**  
Dans les situations d'intégration scolaire, l'élève ayant des besoins particuliers est intégré à la classe ordinaire, mais doit s'y adapter (avec les mesures mises à sa disposition). Il doit évoluer comme les autres et suivre l'enseignement donné.

**INCLUSION SCOLAIRE**  
Dans les situations d'inclusion scolaire, c'est plutôt l'école qui s'adapte à l'élève ayant des besoins particuliers pour qu'il puisse participer pleinement aux activités d'apprentissage au sein de la classe ordinaire. Cette inclusion peut être à temps partiel ou à temps plein. On reconnaît la différence et le fait que la réussite puisse se traduire différemment pour certains élèves.

**ÉDUCATION INCLUSIVE**  
Dans les situations d'éducation inclusive, l'école cherche à s'adapter *a priori* à la diversité des élèves dans leur ensemble. On parle aussi de pédagogie inclusive ou de pédagogie universelle. En agissant sur les obstacles à l'apprentissage, l'école cherche à développer le plein potentiel de chacun selon ses aptitudes et ses champs d'intérêt, dans une perspective d'apprentissage tout au long et au large de la vie.

Source : Conseil supérieur de l'éducation.

## État de situation des enjeux dignes d'attention

- Des actions qui ne sont pas toujours cohérentes avec les visées d'une éducation inclusive
- La multiplication des acteurs et le morcellement des interventions
- La médicalisation des difficultés scolaires

et des voies à explorer

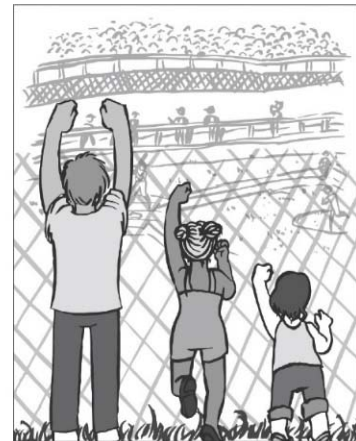
Conseil supérieur  
de l'éducation  
Québec



**ÉGALITÉ**



**ÉQUITÉ**



**ACCÈS UNIVERSEL**

Source: Conseil supérieur de l'éducation d'après une idée originale de Craig Froehle, illustré par Marie Lebossé-Gautron.

Conseil supérieur  
de l'éducation  
Québec





## Des initiatives inspirantes

des systèmes et des milieux scolaires qui se sont mis en mouvement et ont modifié leurs pratiques

- À l'international et au Canada
- Au Québec

*Étude de cas multiples (écoles qui concrétisent les visées inclusives)*

Écoles primaires	Écoles secondaires
L'accueillante	L'accueillante
L'engagée	La bienveillante
L'internationale	L'acadienne
La communautaire	L'anglophone
La boréale	La résiliente
La littéraire	

Conseil supérieur  
de l'éducation  
Québec



## Ce que le Conseil retient

des expériences étrangères

- Une évolution similaire des systèmes inclusifs
- Il n'existe pas de modèle idéal, mais :
  - Des cheminements proches et des défis semblables
- Des pratiques qui servent les visées inclusives

Par exemple :

- Virage vers des pratiques plus universelles
- Éloignement du diagnostic médical
- Réorganisation des services spécialisés
- Évaluation des dispositifs pour s'assurer qu'ils sont véritablement « capacitants »
- Inclusion qui commence le plus tôt possible

Conseil supérieur  
de l'éducation  
Québec



## Ce que le Conseil retient des écoles visitées

- **Un processus de mobilisation semblable**
- **Des bénéfiques qui font une différence**
- **Des pratiques qui servent les visées inclusives**
  - Du côté de la direction d'école
  - Du côté du personnel enseignant
  - Du côté du personnel des services éducatifs et des services complémentaires
  - Du côté des pratiques de partenariat



Conseil supérieur de l'éducation (2017). *Étude de cas : des écoles inspirantes qui s'adaptent à la diversité des élèves*, Document complémentaire de l'avis du Conseil intitulé *Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5e année du secondaire*, Québec, Le Conseil, 93 p.

Conseil supérieur  
de l'éducation  
Québec

## Vers une éducation inclusive pour tous



Conseil supérieur  
de l'éducation  
Québec



# Trois grands principes qui se sont imposés à l'issue des travaux

- Envisager la diversité des élèves dans leur ensemble et offrir une éducation inclusive pour tous
- Maintenir des exigences élevées pour chaque élève et persévérer dans la recherche de solutions jusqu'à sa réussite
- Agir en amont sur les obstacles à l'apprentissage et privilégier les réponses collectives qui permettent de répondre aux besoins individuels



## POUR UNE ÉCOLE RICHE DE TOUS SES ÉLÈVES

S'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5<sup>e</sup> année du secondaire

### TROIS GRANDS PRINCIPES À CONSIDÉRER

- ENVISAGER LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES DANS LEUR ENSEMBLE ET OFFRIR UNE ÉDUCATION INCLUSIVE POUR TOUS
- MAINTENIR DES EXIGENCES ÉLEVÉES POUR CHAQUE ÉLÈVE ET PERSÉVÉRER DANS LA RECHERCHE DE SOLUTIONS JUSQU'À SA RÉUSSITE
- AGIR EN AMONT SUR LES OBSTACLES À L'APPRENTISSAGE ET PRIVILÉGIER LES RÉPONSES COLLECTIVES QUI PERMETTENT DE RÉPONDRE AUX BESOINS INDIVIDUELS

ORIENTATION 1	ORIENTATION 2	ORIENTATION 3	ORIENTATION 4	ORIENTATION 5	ORIENTATION 6
Placer l'élève au centre d'une éducation inclusive pour tous, le connaître, le reconnaître et suivre son développement	Instituer l'équité et l'équité dans les parcours scolaires	Privilégier la recherche de solutions collectives pour répondre aux besoins individuels	Faciliter une pratique réflexive collective centrée sur l'analyse pédagogique pour mener tous les élèves vers leur réussite	Raffirmer les voies inclusives et promouvoir la diversité	Élargir le champ des possibles
<p><b>Recommandations aux milieux scolaires</b></p> <p>Se doter de mécanismes qui permettent aux membres de l'équipe-école</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>de bien connaître chaque élève;</li> <li>de planifier des activités qui renforcent les liens entre les élèves et les adultes;</li> <li>de jumeler chaque élève à un adulte de l'école avec qui il pourra établir un lien de confiance;</li> <li>de faciliter la circulation de l'information et la coordination des actions;</li> <li>d'informer et d'accueillir les parents, et de mettre à contribution la connaissance qu'ils ont de leur jeune;</li> <li>de prendre connaissance des ressources disponibles dans le milieu et de les solliciter pour soutenir effectivement la réussite des élèves.</li> </ul> <p>Offrir de l'aide dès que la difficulté se manifeste, sans attendre l'échec, et poursuivre la recherche de solutions pour répondre à chaque élève jusqu'à sa réussite</p> <p>Aménager le temps adéquatement pour consacrer un moment particulier aux ajustements nécessaires (priorité à l'école, sous-groupe de besoins, etc.) au sein de la classe favorisant de tous les élèves et apporter une réponse collective à la diversité des besoins</p> <p>Utiliser le temps de transition scolaire pour adapter les parcours scolaires aux besoins des élèves (avec l'aide additionnelle pour les parents) et l'encourager de façon entamant les effets attendus</p> <p>Privilégier les pratiques pédagogiques et organisationnelles qui visent à soutenir et promouvoir les apprentissages de tous les élèves</p> <p>Créer un espace-temps de qualité consacré à la pratique réflexive collective, d'analyse collective de l'analyse pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Privilégier le déploiement des ressources professionnelles en soutien au personnel de l'école et au groupe-classe. Encourager l'ajout individualisé aux élèves pour qui ces interventions ne suffisent pas.</li> <li>Soutenir l'exercice d'un leadership pédagogique, participatif et partagé.</li> </ul> <p>Encourager, soutenir et accompagner la pratique réflexive collective et les activités de développement professionnel collectif et collaboratif qui s'appuient sur les besoins propres</p> <p>Réviser le projet éducatif de l'école en s'assurant qu'il tient dans la perspective d'une éducation inclusive pour tous les élèves. Cela implique notamment de revoir l'organisation des projets pédagogiques particuliers pour qu'ils favorisent la réussite scolaire et sociale au sein de chaque classe</p> <p>Pratiquer et actualiser des encadrements de soutien ciblés (clairement les pratiques du personnel scolaire dans un contexte d'éducation inclusive)</p>					
<p><b>Recommandations au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport</b></p> <p>Renforcer le financement de base des écoles québécoises</p> <p>Accroître un budget d'innovation plurianuel (sur trois à cinq ans) aux écoles qui se mobilisent dans une perspective d'éducation inclusive</p> <p>Reconnaître de manière officielle la formation générale acquise par des élèves s'étant vu octroyer leur diplôme d'études secondaires</p> <p>Créer un réseau de bases de données éducatives</p> <p>Agir dès à présent sur l'accessibilité numérique, en format accessible, du matériel pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>en ajoutant une classe portant sur l'accessibilité numérique à la liste des lettres d'information du ministère éducatif;</li> <li>en offrant une plateforme de gestion qui permet les parts d'ouvrage simultanées pour faciliter l'usage de la littérature jeunesse;</li> <li>en développant un modèle d'affaires avec les éditeurs de matériel éducatif pour obtenir un droit d'accès numérique pour l'ensemble des écoles du réseau.</li> </ul> <p>Ajouter les compétences professionnelles additionnelles du personnel scolaire aux exigences d'une éducation inclusive pour tous</p> <p>Soutenir financièrement la recherche sur la façon de soutenir l'éducation inclusive</p> <p>Favoriser le transfert et la mobilisation des connaissances issues de la recherche ainsi que le partage des savoirs expertises, au sein des équipes-écoles</p> <p>Mettre en conjugaison la formation du grand public pour promouvoir l'éducation inclusive et la société inclusive</p> <p>Inscrire l'éducation inclusive comme une orientation majeure du système scolaire québécois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>en concevant que les encadrements de système s'inscrivent clairement dans un contexte d'éducation inclusive;</li> <li>en adoptant des lignes budgétaires qui encouragent les pratiques d'éducation inclusive et découragent la ségrégation et l'exclusion;</li> <li>à court terme, revoir le processus de validation des codes qui donnent lieu à un financement additionnel pour soutenir le personnel professionnel de cette tâche chronophage.</li> </ul> <p>S'engager dans une démarche de recherche de solutions qui les aspects suivants du système scolaire québécois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La mode scolaire et sociale;</li> <li>Les ressources financières;</li> <li>La tâche du personnel enseignant;</li> <li>L'organisation et la forme scolaire (particulièrement les secondaires);</li> <li>L'évaluation, les apprentissages, la sanction des études et les parcours de formation</li> </ul>					
<p><b>Recommandation aux établissements d'enseignement supérieur et au Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE)</b></p> <p>S'assurer que les programmes de formation initiale du personnel scolaire permettent de développer les aptitudes, les connaissances et les compétences liées aux exigences d'une éducation inclusive tout au long du continuum de formation</p>					

Les contenus présents sur cette page sont tirés de : Conseil supérieur de l'éducation (2015). Pour une école riche de tous ses élèves, de la maternelle à la 5<sup>e</sup> année du secondaire. Québec, Le Nord, 50 p.

## DES ÉCOLES INSPIRANTES QUI S'ADAPTENT À LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES

Des exemples concrets mis en place dans les écoles citées dans l'avis : Pour une école riche de tous ses élèves

**ORIENTATION 1**

**Placer l'élève au centre** d'une éducation inclusive pour tous le concerne, le reconnaît et suit son cheminement.

**Des exemples concrets :**

- Utiliser des tableaux de bord et outils numériques qui favorisent la visibilité de l'information susceptible de faciliter le cheminement scolaire de l'élève.
- Soutenir chaque élève à son rythme de réussite et proposer des modalités de suivi plus fréquentes pour les élèves à risque.
- Développer le lien maître-élève par des activités hors classe notamment dans la tâche du personnel enseignant.
- Recourir aux compétences des parents et des ressources de la communauté pour soutenir les apprentissages des élèves (soirées, temps de lecture partagée avec un élève et une parente aînée, animation d'une activité sportive par un parent pour un groupe d'élèves, contribution du personnel de la bibliothèque municipale et d'organismes communautaires à des activités d'animation de la lecture).

**LE CONTINUUM VERS UNE ÉDUCATION INCLUSIVE POUR TOUS**

**INTEGRATION SCOLAIRE**  
Dans les situations d'intégration scolaire, l'élève ayant des besoins particuliers est intégré à la classe ordinaire, mais n'est pas adapté aux mesures mises à sa disposition. Il doit évoluer comme les autres en toute l'enseignement donné.

**INCLUSION SCOLAIRE**  
Dans les situations d'inclusion scolaire, c'est plutôt l'école qui s'adapte à l'élève ayant des besoins particuliers pour qu'il puisse participer pleinement aux activités d'apprentissage au sein de la classe ordinaire. Cette inclusion peut se faire à temps partiel ou à temps plein. On reconnaît la différence et le fait que la réussite puisse se traduire autrement pour certains élèves.

**ÉDUCATION INCLUSIVE**  
Dans les situations d'éducation inclusive, l'école cherche à intégrer tous les élèves dans leur ensemble. On parle aussi de pédagogie inclusive ou de pédagogie universelle. Il s'agit de reconnaître les obstacles à l'apprentissage, l'école cherche à développer le plein potentiel de chacun selon ses aptitudes et les champs d'intérêt, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.

Source : Conseil supérieur de l'éducation

**ORIENTATION 6**

**Élargir le champ des possibles.**

**Des exemples concrets :**

- Assurer les tâches du personnel enseignant pour mieux répondre à la diversité des élèves.
- Travaux modulaires plutôt qu'uniformes.
- Règles d'affection des postes qui favorisent un sentiment d'appartenance et une stabilité du personnel.

**ORIENTATION 2**

**Soutenir l'apprentissage et l'entraide** dans les parcours scolaires.

**Des exemples concrets :**

- Personnaliser la grille horaire afin d'aménager un espace-temps adapté aux besoins différents des élèves (soirées, modifier l'organisation des périodes afin de libérer un temps inscrit à l'horaire pour la régulation, le soutien, les soins généraux de besoins, la rééducation ou encore des activités pédagogiques d'enseignement).
- Développer une connaissance approfondie des parcours de formation possible pour envisager une réponse adaptée à l'élève (soirées, formation à distance, scolarisation à temps partiel, écoles alternatives, etc.).
- Aménager un local ouvert à tous (Devoirs d'appariement, travail collaboratif, enrichissement, etc.).
- Proposer des camps pédagogiques enrichissants.

**ORIENTATION 3**

**Privilégier la recherche de solutions collectives** pour répondre aux besoins individuels.

**Des exemples concrets :**

- Aménager le service pour permettre le travail simultané (travail de groupe ou individuel, ateliers autonomes, centres de matériel d'apprentissage).
- Mixer et prioriser tout facile offerte en classe afin de soutenir l'élève (soirées, l'orthopédagogue travaille en collaboration avec l'enseignant pour développer des activités et intervenir auprès des élèves du groupe classe qui présentent des difficultés d'apprentissage et aider d'autres élèves qui auraient peut-être des difficultés, mêmes succès).
- Prévoir du temps supplémentaire à consacrer aux élèves ayant des besoins particuliers au sein même de la plage horaire enseignée, dans une période de 45 minutes, planifier un examen de 45 minutes). Cela limite les aménagements particuliers à prévoir tout pour l'élève que pour le personnel (scolarisation de hauts, liste des élèves concernés, sensibilisation adéquate).
- Offrir à tous les élèves des ateliers de gestion du stress, de gestion des conflits ou de méthodes de travail.

**ORIENTATION 4**

**Faciliter une pratique réflexive collective** centrée sur l'analyse pédagogique pour mener tous les élèves vers leur réussite.

**Des exemples concrets :**

- Afin de maintenir un climat bienveillant, d'entraide et de soutien dans l'école, créer des axes de vie communales permettant des échanges fréquents et constructifs.
- Réserver un espace-temps de travail collaboratif de qualité inscrit dans la tâche de tout le personnel de l'école.
- Prévoir systématiquement du temps de planification des services entre le personnel professionnel et le personnel enseignant, en désignant les intervenants vers la classe (exemple : les deux enseignants de 1<sup>er</sup> année et l'orthopédagogue ont une période fixe commune par semaine afin de planifier le soutien à offrir aux élèves de la classe).

**ORIENTATION 5**

**Réaffirmer les visées inclusives** et promouvoir la diversité.

**Des exemples concrets :**

- La diversité est vue comme une richesse et non comme un problème, et cette vision est communiquée et partagée par tout le personnel de l'école et les parents.
- L'école est pensée en fonction de ce qu'elle caractérise (particulier de situation). Dans les solutions vont venir d'un milieu à un autre (exemple : dans une école qui offre à la fois le 1<sup>er</sup> cycle du primaire et le 1<sup>er</sup> cycle du secondaire, le personnel enseignant facilite la transition primaire-secondaire des élèves en travaillant l'aménagement du programme sur le plan pédagogique).
- Les projets pédagogiques sont inscrits à tous les élèves et favorisent la mixité scolaire (exemple : un élève qui éprouve des difficultés de lecture est invité en mathématiques pour poursuivre son programme de français, en plus de recevoir le soutien d'un enseignant ressources afin d'éviter d'accumuler du retard).

**ORIENTATION 7**

**Clarifier les responsabilités** concernant l'inclusion et prioriser des domaines pour un accès universel.

**ÉGALITÉ**   **ÉQUITÉ**   **ACCÈS UNIVERSEL**

Source : Conseil supérieur de l'éducation, d'après une idée originale de Cindy Proulx, illustrée par André-Luc Gauthier

Les contenus présentés sur cette page sont tirés de :

- Conseil supérieur de l'éducation (2017). Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 1<sup>re</sup> année du secondaire. Québec, Le Conseil, 93 p.
- Conseil supérieur de l'éducation (2017). Étude de cas : des écoles inspirées par l'adaptation à la diversité des élèves. Document complémentaire au livre du Conseil intitulé Pour une école riche de tous ses élèves : s'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 1<sup>re</sup> année du secondaire. Québec, Le Conseil, 93 p.

Une présentation du :

En collaboration avec :

# Orientations et recommandations au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

## Réaffirmer les visées inclusives et promouvoir la diversité (5)

## Élargir le champ des possibles (6)

– s'engager dans une démarche de recherche de solutions sur plusieurs aspects du système scolaire québécois qui limitent la capacité des écoles à s'adapter à la diversité des élèves

### Et des recommandations sur différents éléments :

- Le financement
- Le numérique
- La formation du personnel scolaire
- La recherche

Conseil supérieur de l'éducation Québec

## Orientations et recommandations aux milieux scolaires

### Placer l'élève au centre d'une éducation inclusive (1)

- Le connaître
- Le reconnaître
- Suivre son cheminement

### Insuffler souplesse et créativité (2)

- Maintenir des exigences élevées
- Agir au moment opportun et persévérer

### Privilégier les solutions collectives (3)

- Supprimer *a priori* les barrières à l'apprentissage
- Utiliser le potentiel des technologies

## Orientations et recommandations aux milieux scolaires

### Faciliter une pratique réflexive collective centrée sur l'analyse pédagogique (4)

- Un **leadership pédagogique** qui soutient la mobilisation
- Un **espace-temps de qualité** pour une pratique réflexive collective régulière
- L'**analyse pédagogique** au cœur des pratiques collaboratives
- Bâtir une **expertise collective**
- Une **mobilisation** des données de la recherche et un partage d'expertise

## Conclusion

Offrir une éducation inclusive à tous les élèves est une **responsabilité collective** qui implique que l'ensemble du système y contribue et que chaque personne apporte sa pierre à l'édifice.



## Des outils de transfert

à l'intention des équipes-écoles du primaire et du secondaire qui souhaitent amorcer une réflexion pour progresser dans la mise en place d'un projet d'éducation inclusive




- Une **présentation vidéo** « clé en main » et son **cahier de participation**
- Un **napperon**
- Des ateliers de réflexion présentés dans un **guide de référence et d'animation de la trousse**

GUIDE DE RÉFÉRENCE ET D'ANIMATION DE LA TROUSSE  
**POUR UNE ÉCOLE RICHE  
DE TOUS SES ÉLÈVES**



## Une activité de réflexion et d'appropriation des orientations

- **Durée:** environ 45 minutes
- **Matériel requis:**
  - Fichier audio :  [www.cse.gouv.qc.ca/reportage\\_ecole\\_sans\\_classes\\_adaptees](http://www.cse.gouv.qc.ca/reportage_ecole_sans_classes_adaptees)
  - Feuille pour la prise de note
  - Textes des articles
  - Napperon



Conseil supérieur  
de l'éducation  
Québec

## Conseil supérieur de l'éducation

L'avis, le sommaire (versions française et anglaise) et l'étude de cas sont accessibles en version électronique sur le site Internet du Conseil, à l'adresse suivante :

[www.cse.gouv.qc.ca](http://www.cse.gouv.qc.ca)

Pour obtenir un exemplaire de l'avis, communiquez avec nous

- par téléphone : 418 643-3851
- par courrier électronique : [conseil@cse.gouv.qc.ca](mailto:conseil@cse.gouv.qc.ca)

Conseil supérieur  
de l'éducation  
Québec